

Compte rendu du CSA SD du 28/01/2025

La répartition des moyens pour la rentrée 2025 se fait en plusieurs étapes : décisions au niveau national puis enveloppe présentée en CSA-A (Comité Social d'Administration-Académique) le lundi 27 janvier à Grenoble, puis enveloppe présentée en CSA-SD (Spécial Départemental) ce matin.

Les chefs d'établissement proposent ensuite une répartition qui doit être votée avant la remontée des créations/suppressions de postes le 11 février au plus tard.

La préparation s'annonçait un peu compliquée sans nouveau budget voté ni textes officiels mais les services ont anticipé l'annonce de la non-suppression des 4000 postes et ont donc pu réinjecter des moyens dans 2 ou 3 établissements.

13 ETP (Equivalent Temps Plein), 13 postes donc sont supprimés pour une baisse prévue de 75 élèves ; pas d'amélioration des conditions de travail. Toujours 1 h en moins en 6^e (la Technologie).

Dans l'ordre des discussions donc...

- Choc des savoirs

Pas d'informations sur le « choc des savoirs », il est donc reconduit comme l'année dernière avec la même souplesse laissée aux conseils d'administration pour la mise en œuvre. Tous les intervenants étaient d'accord pour éviter de regrouper tous les élèves en difficulté. Beaucoup de collège du département avait opté pour des groupes hétérogènes en 2024.

Le mode de calcul est le même : on « remplit » toutes les divisions d'un niveau sauf une jusqu'au seuil puis si la dernière division compte plus de 15 élèves, on rajoute un bonus d'environ 25 % de la marge du niveau.

Par exemple pour un seuil de 30, 140 élèves et 5 divisions, on aurait 4 divisions à 30, 1 à 20 et donc un bonus de 25 % de 15 heures (marge de 3 heures par division), c'est-à-dire 3,5 ou 4 heures.

Pour les 4^e et 3^e, il n'y a qu'une heure à prévoir.

- Nouveaux collèges :

Il y a eu une longue discussion sur la sectorisation à Annemasse avec l'ouverture de deux établissements. Il y a un risque de dégradation de la mixité scolaire à Michel Servet et Ville-la-Grand ; la DSDEN, le département dont c'est la compétence et l'agglomération pour les transports doivent donc essayer de répondre aux inquiétudes des parents.

L'IPS (Indice de Position Sociale) devrait aller de 70 à Michel Servet à plus de 110 à St-Cergues (la moyenne départementale) mais la majorité des élèves veulent rester dans leur collège actuel et craignent le temps de transport, si bien que :

-1 division de 3^e a été ajoutée dans chacun des 5 collèges d'origine.

- des dérogations sont possibles dans 7 cas mais leur examen déterminé par les capacités d'accueil.

- des réunions publiques sont prévues pour mars, *après* la mise en place des transports pour réduire les tensions.

La sécurité des locaux des nouveaux collèges devrait être mieux assurée que celle de Scionzier où il s'agissait d'une rénovation compliquée par la pollution dans la vallée de l'Arve.

Des discussions sont en cours au Rectorat pour le traitement des MCS (suppressions de postes), la règle de base étant une mutation au plus proche, de commune à commune en « escargot ».

-ULIS :

Les textes prévoient 10 élèves mais beaucoup sont au seuil de 14 et manquent d'AESH. Il faudrait donc davantage d'ULIS, avec moins d'élèves !

- Moyens :

Les IMP arriveront dans les établissements fin février.

Des enveloppes d'HSE vont être distribuées : le DASEN va donc inciter les chefs à poursuivre les dispositifs engagés (par exemple devoirs faits), le paiement sera bien assuré.

La réflexion sur les Pactes est en cours.

Pour le sports scolaire, la baisse de moyens a été souvent compensée par le département. Le DASEN va demander des précisions pour cette année. De même, nous avons demandé la liste des sections de Sport-étude.

Le financement des MoDiMEs (langues rares) continue selon le nombre d'élèves.

-Ressources Humaines :

Il y avait à la rentrée 617 postes vacants dans l'académie dont 234 en Haute-Savoie, surtout en EPS, Lettres et Maths. Pour le SNEP-FSU, en EPS, il ne manque pas de candidats, mais le nombre de postes a été mal calibré.

Pour la grande majorité des collègues, les problèmes de la cherté du logement et de la proximité de la Suisse sont difficiles à résoudre.

Le DASEN reconnaît l'engagement des collègues qui prennent des heures en plus et des établissements qui cherchent des solutions logement/transports, puis annonce une réflexion sur la formation initiale et un accompagnement social (un forum logement en juillet par exemple).

Pour les contractuels parfois désemparés, des stages sont possibles même en cours d'année et le tutorat informel en établissement pourrait être récompensé par des HSE en attendant mieux.

Les syndicats demandent le recrutement d'une seconde assistante sociale pour le département.

-SEGPA :

Eternelle discussion sur l'inclusion, possibilités et modalités. Nous demandons le réexamen de la SEGPA de Rumilly où il y a un besoin de 2 divisions par niveau. De nombreux parents refusent l'orientation parce qu'elle obligerait leur enfant à aller à Annecy.

-Chefs :

Visios pour bilans, analyses, explications...